

ATTESTATION DE COMPETENCE AU REPERAGE D'AMIANTE DANS LES BÂTIMENTS

Délivrée le **06/03/03**,

conformément à l'article 10-6 du décret 96/97 du 7 février 1996 modifié, et à l'arrêté du 02 décembre 2002.

à **M. Rudy DUCAS**

- qui a suivi la formation certifiée par SGS-ICS (n° OFA 005) conformément au référentiel « activité de formation relative au repérage de l'amiante dans les bâtiments » (RE/OFA/02)

animée par Eva MARAQUE

NORISKO CONSTRUCTION

34/36 rue Alphonse Pluchet

B.P. 200

92225 BAGNEUX Cedex

Du 27 février 2003 au 28 février 2003 (soit 14 h)

- et qui a réussi au contrôle de capacité organisé en fin de session.

Bernard LE COUPANEK
Responsable formation

Bernard LE COUPANEK
Direction Technique et Développement